

# SOS



## le bulletin de l'anpcen

' Save Our Sky - Sauver notre ciel '

[www.anpcen.fr/](http://www.anpcen.fr/)

No. 51 Printemps 2013

L'action de l'ANPCEN  
reconnue par l'IDA  
(voir p.9)

Photo : François Colas / statue de Vercingétorix sous des ultra spots en Côte d'Or

**Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes**

parrainée par Hubert Reeves



**ANPCEN c/o SAF - 3 rue Beethoven - 75016 Paris**

## Tourbillon, constance et variations



Les bénévoles de l'ANPCEN sont accaparés chaque jour par le tourbillon des dossiers d'actualité à traiter de manière urgente, des échéances à tenir, des textes qui se préparent ou sortent et une gestion à suivre... Ainsi, il n'est pas toujours facile pour eux d'allouer du temps en plus pour construire des outils nouveaux. Personne ne s'y était encore véritablement attelé, je m'y étais néan-

moins spontanément engagée, l'association ouvrira donc son tout nouveau site prochainement. Une nouvelle étape dans sa communication...

### Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre

L'ancien site, avec des éléments hérités de sa gestion précédente, a vu certaines de ses fonctions bloquées. Aussi, ses mises à jour ou évolutions ont donc été techniquement limitées ou impossibles, ce que certains, sans information, ont pu prendre hélas pour un site manquant de suivi. Nous aimerions désormais qu'il tisse ce fil continu de la communication de l'ANPCEN ; il est aussi une plateforme de gestion des adhésions et d'autres besoins, et ainsi réunit plusieurs fonctions, plus complexes à concevoir, organiser et à transférer qu'un simple blog. Les associations nationales qui ont fait de même savent ce que cela mobilise.... Il nous a fallu d'abord reconstituer l'histoire de plusieurs contrats et abonnements dispersés au fil de l'histoire, reconstruire une vision d'ensemble des contraintes et des possibles avant de pouvoir définir les besoins de l'ANPCEN. Les entrées vers les informations ANPCEN et vers celles de Villes et villages étoilés seront ainsi mieux associées, les unes soutenant davantage les autres et inversement et les actualités seront plus visibles. Une première étape, avant de l'améliorer progressivement et lui ajouter, si possible, d'autres fonctions plus tard. Dans tous les cas, nous serons très heureux de pouvoir concrétiser en 2013, la première étape d'un vœu partagé avec vous dès le début et pour lequel j'ai maintenu pendant plusieurs longs mois notre détermination à aboutir. Tous ceux qui nous ont confié un mail pour les joindre, seront avertis de son ouverture à venir et les autres sont invités à s'y rendre prochainement.

### En mutation

L'environnement de notre association lui aussi se révèle... ni tout à fait un autre, ni tout à fait le même.

Avec quelques lueurs, mais quasiment toujours aussi fermés, divers lieux où s'élaborent ce qui impacte les cadres ou dispositifs de l'éclairage :

normes, certificats d'économie d'énergie de l'éclairage public, etc. Cercles où un ronronnement tranquille fut soudain troublé par les remarques de l'ANPCEN. A l'heure pourtant d'une nouvelle gouvernance, largement promue au plus haut niveau dans l'élaboration de textes de référence environnementaux notamment, bien des instances actuelles restent composées comme avant, sans représentation claire par collègues d'acteurs, sans recherche d'équilibre entre ces collègues. De plus, des associations privilégiant les opportunités d'une nouvelle communication, n'ont guère le goût de ce travail nécessitant expertise et beaucoup d'efforts invisibles. L'ANPCEN s'est aventurée à troubler courageusement cet entre-soi historique et reste la seule association à proposer une autre approche, depuis de longues années, qu'un nombre chaque jour croissant d'acteurs s'approprie pour l'avoir reconnue pertinente.

L'Etat, de son côté avance, petit à petit, dans la prise en compte des nuisances lumineuses ; mais, hors les avancées des quelques textes, auxquels nous avons très largement contribué, subsistent des pans de l'action de l'Etat entièrement vides de cet objectif public qui finalement ne bénéficie pas d'organisation administrative permettant sa prise en charge de manière transversale et ambitieuse. Ceux qui s'intéressent dans l'Etat à ces enjeux, compte tenu de leur isolement, ont d'ailleurs besoin d'être soutenus, dans un contexte budgétaire sous contraintes.

Variations dans cet environnement mouvant : des bureaux d'études, des consultants ou prestataires s'emparent de manière croissante de ces sujets, ajoutant désormais des ambitions lucratives autour des enjeux de nuisances lumineuses. Des acteurs associatifs et des entreprises utilisent l'expertise réunie depuis 15 ans, nos recommandations, nos outils, certaines de nos actions minutieuses et des ouvertures que nous avons su créer, accomplies alors dans un environnement fermé pour ne pas dire réticent... Gageons qu'ils sauront apporter des éléments utiles en plus, dont alors nous nous réjouissons ; mais nous le constatons aussi, la communication attire et certains viennent cueillir les fruits que nous avons patiemment fait mûrir, mais sans aucun soutien en son temps..

Parmi d'autres évolutions, dont nous souhaiterions qu'elles ouvrent des voies nouvelles à terme, nous avons obtenu, après un processus d'échanges, une première déclaration commune avec l'Association Française de l'Eclairage, afin de progresser dans l'identification des divergences, mais aussi de certaines convergences. Inimaginable non plus, il y a quelques années dans l'ANPCEN, des syndicats d'énergie avancent désormais avec nous. Nous avons déjà signé une charte ANPCEN avec le syndicat de Vendée touchant ainsi 282 communes. La dernière signature de la charte ANPCEN, est celle du syndicat du Maine et Loire réunissant 362 com-

munes. Un syndicat indiquant des positions nouvelles : Ulor zéro, réduction des niveaux d'éclairage, du coefficient d'uniformité et non suivi de la norme EN13201 (non obligatoire), par exemples ; il nous semble qu'il devrait inspirer d'autres syndicats. (voir p.9). Ainsi, le nombre croît toutes les semaines, des communes et acteurs qui choisissent l'extinction en milieu de nuit, agissent à nos côtés, tiennent compte de notre pédagogie, utilisent nos outils, participent à Villes et villages étoilés : 145 % de participation en plus pour le millésime 2012. Notre charte ANPCEN, pionnière et inspiratrice de nombreuses chartes depuis, a déjà permis de faire partager les mêmes objectifs à plus de 160 communes, deux conseils généraux, deux syndicats d'énergie ou électrification, une communauté de communes. Ce sont donc 1 700 000 habitants environ qui ont été ainsi concernés. Une tendance pour laquelle nous avons ouvert les voies.

Un environnement, plein de constantes donc, avec des progrès, mais aussi en pleine mutation ....

### Evolutions

... dans lequel l'ANPCEN ne peut rester tout à fait la même, ni ne veut devenir complètement une autre ; c'est pourquoi elle renforce constamment son influence auprès des décideurs nationaux, auprès de groupes de travail, d'instances diverses ou sur le terrain. Elle démultiplie ses actions et ses recommandations avec de grands réseaux clairement partenaires (voir p.4) récemment elle vient de renforcer son ancrage environnemental et en faveur de la biodiversité avec la LPO ; elle vise à renforcer sa pédagogie des effets des nuisances lumineuses sur le sommeil et la santé, notamment avec l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance.

Nous souhaitons renforcer de même notre place dans le mouvement France Nature Environnement et avons fortement contribué lors de l'AG aux suggestions pour les associations nationales dans le mouvement et nous entrons ainsi dans le Comité de suivi de la Charte fédérale.

Une première internationale en France (p.9) : l'International Dark Sky Association a souhaité pour la 1ère fois distinguer par son trophée, l'ANPCEN, pour son « leadership audacieux » et le chemin accompli par son plaidoyer en faveur de la qualité de la nuit.

Suffisamment précieux pour être redit : notre action experte est non seulement originale mais entièrement et quotidiennement bénévole ! A l'heure où tout n'apparaît parfois qu'intérêts, conflits d'intérêts, intérêts particuliers ou égocentrés, marchés à gagner, donnant souvent l'impression de passer avant des intérêts collectifs...

Qu'est-ce qu'être bénévole au quotidien ? : au lieu de se reposer le soir, au lieu de partir se promener le week-end, d'avoir le temps de loisirs, de partager du temps avec ses proches, il s'agit de répondre

aux mails et courriers, rechercher des centaines d'informations, des financements, préparer des dizaines de dossiers, construire, élaborer des arguments, relire des textes, faire avancer les dossiers en retard,

se déplacer, aller dans des réunions, rencontrer et rencontrer, exposer, convaincre...et...recommencer chaque semaine...

C'est pourquoi nous avons tant besoin de la continui-

té de vos soutiens moral et financier, de votre fidélité bienveillante. Il nous faut continuer à évoluer, devenir plus fort pour nous adapter à un environnement en pleine mutation et préparer le futur de l'association.

Nous ne pourrions être influents qu'en étant plus nombreux chaque année. Aidez-nous à mobiliser autour de vous les adhésions et dons de vos proches, amis, familles... Nous sommes aussi ravis de vous inviter à l'Assemblée générale, en espérant chaleureusement vous y retrouver en soutien amical de nos efforts et de nos actions d'impulsion et d'animation de l'actualité de la pollution lumineuse en France... constantes et persévérantes.

**Anne-Marie Ducroux**  
Présidente

## Assemblée Générale, le 26 mai 2013

Notre Assemblée Générale 2012 se tiendra à Ecully le dimanche 26 mai 2013, à Valpré-Lyon, 1 chemin de Chalin à ECULLY. Situé dans la banlieue de Lyon, au cœur de 6 hectares de parc boisé tout en étant d'accès rapide depuis les grands axes routiers, gares, et transports en commun. L'Assemblée générale sera précédée la veille d'un rendez-vous d'échanges avec les correspondants de l'association.

Pour ceux qui arriveront la veille ou l'avant veille, des hébergements sur place, seront possibles en chambres 4 lits, 3 lits, 2 lits, 1 lit. D'autres possibilités également alentour. Le repas aura lieu sur le même site. Les horaires, détails, modalités et prix seront indiqués sur l'invitation que vous allez recevoir, chez vous.

L'actualité de l'ANPCEN est souvent dense ! Comme chaque année, nous avons fortement besoin de votre présence, pour faire le point sur le chemin accompli et restant à parcourir.

Nous vous remercions de bien vouloir dès maintenant réserver cette date dans vos agendas.

## Pour nous soutenir

- Adhérez pour que nous soyons plus nombreux donc plus influents ! Notre première force doit venir de nos adhérents...
- Rendez-vous à l'Assemblée générale le 26 mai 2013 à Ecully en région Rhône Alpes.
- Signalez nous les communes qui éteignent en milieu de nuit : [info@anpcen.fr](mailto:info@anpcen.fr)

## Adhésion/ré-adhésion à l'ANPCEN – année 2013

Je soutiens l'ANPCEN en tant que :

Pour un coût réel après déduction fiscale de :

- Particulier : 20 € \_\_\_\_\_ 6,80 €
- Etudiant : 10 € \_\_\_\_\_ 3,40 €
- Famille (2 personnes à la même adresse) : 30 € \_\_\_\_\_ 10,20 €
- Membre donateur : montant illimité \_\_\_\_\_ déduire 66% du montant du don
- Association\* : 35 € \_\_\_\_\_ \*précisez votre nombre d'adhérents (obligatoire) : .....
- Collectivités, organismes et entreprises : 100 € \_\_\_\_\_

*Vous pouvez également régler votre adhésion par prélèvement automatique ou en ligne sur [www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr) et effectuer ainsi votre règlement par carte bancaire.*

Je recevrai le bulletin "SOS" 4 fois par an :  par voie électronique  par voie postale

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ANPCEN à :

**ANPCEN / SAF - 3 rue Beethoven 75016 PARIS**

## Sommaire

Partenaires de l'ANPCEN	4
Textes et Stratégies Publics	5
Villes et Villages Étoilés 2012	6-7
Actions des Communes	8-9
Extinctions Nocturnes, International	9
Biodiversité	10
Santé	11

### Rédaction

**Directeur de la publication :**

Anne-Marie Ducroux

**Rédacteur en chef :**

Christophe Martin-Brisset

**Maquette :**

Sergio Ilovaisky

Merci à tous nos contributeurs qui ont permis la réalisation de ce numéro 51 de SOS, le bulletin de l'ANPCEN :

Anne Marie Ducroux • Allain Bougrain-Dubourg • Philippe Plisson • Danielle Auroi • La vie quercnoise • La Dépêche.fr • Courrier Cauchois • Frédéric Gouis • Sud Ouest • Florent Fenault • Marianne Deumie • Laurence Jost-Lienhard • Paul Blu • International Dark Sky Association • Futura sciences • Le Figaro • Institut National du Sommeil et de la Vigilance • Magazine de la Santé France 5 • Nicolas Bessolaz / Christophe Martin-Brisset

**Impression :**

Imprimerie Indika

25, chemin de Chapitre

31000 Toulouse

[www.indika.fr](http://www.indika.fr)

Certification ISO 14001

et membre du réseau Imprim'Vert

SOS est édité par l'ANPCEN, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, membre de FNE, collaboration IDA. Parrainée par Hubert Reeves.

ANPCEN c/o SAF

3, rue Beethoven

75016 Paris

[www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)

**Contacts :**

Anne-Marie Ducroux

Présidente

Christophe Martin-Brisset

Rédacteur en chef

[christophe.martin-brisset@anpcen.fr](mailto:christophe.martin-brisset@anpcen.fr)